

Déclaration préalable

au vol en zone peuplée d'un aéronef sans équipage à bord

Arrêté du 3 décembre 2020 relatif à l'utilisation de l'espace aérien par les aéronefs sans équipage à bord

Réalisée par JEAN-DENIS GAUTHIER - Tydeo

Le 01/09/2022

L'exploitant

Nom Tydeo

SIRET 797 881 125

Nom commercial Tydeo

N° d'exploitant déclaré ED4356

Contact CABON Julien

Courriel drone@tydeo.com

Téléphone 02 98 32 28 55

Contact joignable pendant les vols

Civilité Madame

Nom GAUTHIER

Prénom JEAN-DENIS

Courriel drone@tydeo.com

Téléphone 0699495341

Description des vols

Type d'opération Scénarios standard nationaux

Environnement En agglomération

Pilotage de l'aéronef En vue du télépilote

Scénario S3

Hauteur maximale de vol 120 m

Date des vols

Date de début de vol 09/09/2022 à 8h00

Date de fin de vol 16/09/2022 à 20h00

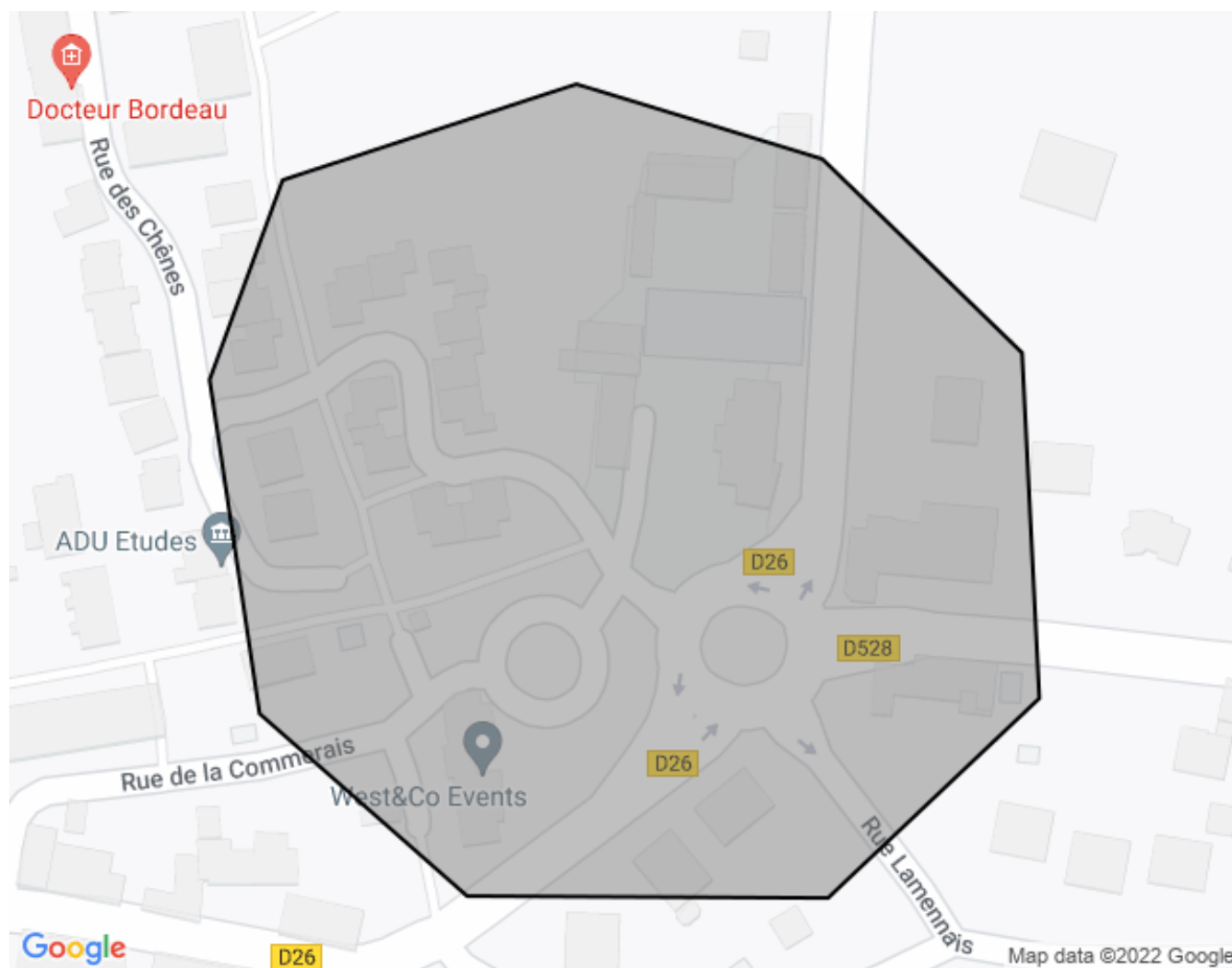
Zone de vol

Commune Melesse

Code postal 35520

Adresse/description du site 45/47/49 rue des chênes 35520 Melesse

Zone de vol détaillée



[Cliquez ici pour voir la carte interactive](#)

Aéronefs susceptibles d'être utilisés

Numéro d'enregistrement	Type d'aéronef	Constructeur	Modèle	Masse maximale (kg)
UAS-FR-288824	Multirotors	DJI	Mavic 3	0.9
UAS-FR-287303	Multirotors	DJI	Mavic 3	0.9
UAS-FR-288825	Multirotors	DJI	Mavic 3	0.9
UAS-FR-280456	Multirotors	DJI	Mavic 2	0.9

Autres informations utiles

Prises de vues aériennes dans le cadre de la réalisation de la vidéo institutionnelle de notre client.
Pas de survol de tiers, zone minimale d'exclusion de 10m.
Une journée de tournage sur le créneau des jours renseignés selon les conditions météorologiques.

Pièces justificatives à fournir séparément

L'exploitant a été informé qu'il devait transmettre, par retour de courriel, les pièces justificatives suivantes, et que le préavis de 5 jours ouvrables ne commence qu'à réception d'un dossier complet :

- Tout document spécifique éventuellement requis par la préfecture concernée (l'exploitant a été informé que dans le cas d'une première demande auprès d'une préfecture, il devait impérativement la contacter pour connaître les éventuels documents spécifiques exigés).